

**FONCTION PUBLIQUE et TPG
GRÈVE du mercredi 12 octobre 2022**

Le Conseil d'Etat rejette toute négociation !

Sans mobilisation, vos salaires vont baisser !!!

Projet de budget 2023 les 4 revendications du Cartel :

1. INDEXATION DES SALAIRES

Le Cartel revendique l'octroi d'une indexation pleine et entière des traitements d'au minimum 3%, en gardant en référence l'augmentation des traitements de 5% réclamée par l'USS. Les 1,35% proposés par le Conseil d'Etat sont totalement insuffisants.

2. ANNUITÉ 2023

Le Cartel exige le versement de l'annuité 2023 (prévue par la loi) pour tout le personnel de l'Etat et du secteur subventionné. Il est inadmissible qu'elle soit chaque année remise en question.

3. DES POSTES EN SUFFISANCE

Pour garantir les prestations à hauteur des besoins, le Cartel exige le maintien de tous les nouveaux postes prévus (488) dans le projet de budget 2023.

**4. DES MOYENS POUR LES ENTITÉS SUBVENTIONNÉES
ET INDEXATION DES MINIMA SOCIAUX ET DES RENTES**

Le Cartel demande la prise en charge par l'Etat de l'augmentation des coûts de l'énergie (électricité et gaz) afin d'éviter des suppressions de postes ainsi que l'adaptation des subventions au coût de la vie pour garantir les prestations à la population et l'indexation des aides sociales (minima sociaux) et des rentes.

Résolution adoptée à l'unanimité (1 abstention)

En l'absence d'avancées sur nos demandes, l'Assemblée du personnel de la fonction publique décide de poursuivre la mobilisation. Les modalités de cette mobilisation seront définies le 8 novembre lors de l'Assemblée des délégués du Cartel.

Le personnel de la fonction publique se déclare solidaire de tout mouvement public et privé en faveur de l'indexation complète des salaires.

Elle soutient tout particulièrement le mouvement de grève des TPG qui va se poursuivre, ainsi que les manifestations et actions des maçons, et appelle toutes et tous les collègues à participer à toute mobilisation en faveur d'une indexation pleine et entière de tous les salaires.